





# D.E.S. en médecine vétérinaire - Option pathologie vétérinaire

FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DÉPARTEMENT DE PATHOLOGIE ET MICROBIOLOGIE

## Sommaire et particularités

NUMÉRO	2-596-1-0
CYCLE	Cycles supérieurs
TITRE OFFICIEL	D.E.S. en médecine vétérinaire, option pathologie vétérinaire
TYPE	Diplôme d'études Spécialisées
CRÉDITS	108 crédits
MODALITÉ	Sans mémoire ou thèse

-  Admission à l'été
-  Cours de jour
-  Offert au campus de St-Hyacinthe
-  Temps plein

## Personnes-ressources

### INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Marie-Eve Bouchard 514 343-6111 poste 8224  
marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca

## Présentation

### Visite virtuelle

## Objectifs

Le programme permet aux étudiants de développer la capacité d'identifier et de résoudre des problèmes médicaux complexes par l'utilisation d'une technologie de pointe dans une spécialité reconnue; l'aptitude à encadrer et à servir d'appui à ses collègues de première ligne; l'aptitude à la communication orale et écrite et la capacité de rédiger des articles scientifiques; la capacité d'utiliser les outils informatiques et à repérer l'information requise pour identifier et résoudre les problèmes; le sens de l'organisation; l'habileté à travailler en équipe. Ce programme de formation professionnelle long peut conduire à la certification par les organismes professionnels reconnus.

## Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S. (médecine vétérinaire), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire du doctorat de 1er cycle en médecine vétérinaire (D.M.V.), ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir un permis de pratique de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec
- faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue française; un test de connaissance peut être imposé
- pour l'option Sciences cliniques vétérinaires, avoir complété l'internat (I.P.S.A.V.) ou attester d'une expérience pratique équivalente.

**1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission**

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Trois lettres de recommandation. Chaque lettre doit être accompagnée d'une grille d'évaluation personnelle disponible sur le site de la faculté

**2. Scolarité**

La scolarité est de neuf trimestres (trois ans) en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

**3. Évaluation**

L'évaluation est effectuée en conformité avec le Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales (section VI, articles 21 à 36). L'évaluation de chaque stage clinique est effectuée selon les règles de procédures internes de la Faculté.

En cas d'échec à un ou à plusieurs examens, l'étudiant a droit de reprise aux dates indiquées par le doyen de la Faculté.

Les cas d'échec à la moitié ou plus des examens d'une année universitaire, les cas d'échec à la reprise d'un examen et les cas de rapport d'appréciation défavorable d'un stage sont soumis au Comité des études supérieures de la Faculté. Sur recommandation de ce Comité, la Faculté peut exiger une épreuve complémentaire ou la reprise d'un ou de plusieurs examens ou stages, elle peut même décider d'annuler l'inscription de l'étudiant ou de lui refuser toute inscription ultérieure au programme de D.É.S. Tout étudiant qui s'absente doit en informer le responsable du stage. Dans le cas d'absences répétées et prolongées, le doyen peut, après consultation du Comité des études supérieures, exiger la prolongation ou la reprise d'un stage.

**4. Vérification et révision de l'évaluation**

La vérification et la révision de l'évaluation sont effectuées en conformité avec le Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales (section VII, articles 37 et 38).

**5. Diplôme**

Le Conseil de l'Université, sur recommandation du Conseil de la Faculté, décerne le Diplôme d'études spécialisées aux étudiants qui ont satisfait à toutes les exigences du programme et qui ont obtenu une moyenne générale d'au moins 2,7.

**Dates limites de dépôt des demandes d'admission**

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

**Hiver**

- **Hiver 2022:** Du 15 octobre 2021 au 15 novembre 2021

**Été**

- **Été 2022:** Du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 15 janvier 2022

**Structure du programme (2-596-1-0)**

Version 01 (H93)

Le D.E.S. comporte 108 crédits du niveau des études supérieures. Il comprend des cours, des stages et des activités de recherche répartis normalement sur une période de trois ans (neuf trimestres).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

**SEGMENT 70 PROPRE À L'OPTION PATHOLOGIE VÉTÉRAIRE**

Les crédits de l'Option sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, 81 crédits à option et 9 crédits au choix.

**Bloc 70A**

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MMV 6682	Séminaires d'études spécialisées	3.0
MMV 6685	Techniques : laboratoire et diagnostic	3.0

**Bloc 70B**

Option - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MMV 6611	Problèmes en sciences biomédicales 2	3.0	PTM 6652	Pathologie systémique 2	3.0
PAA 6616	Problèmes en sciences biomédicales 1	3.0	PTM 6657	Pathologie systémique 3	3.0
PTM 6602	Toxicopathologie	3.0	PTM 6659	Lésions tumorales des animaux	3.0
PTM 6604	Pathogenèse bactérienne 1	3.0	PTM 6682	Pathologie systémique 4	3.0
PTM 6650	Pathobiologie	3.0	PTM 6683	Pathologie systémique 5	3.0
PTM 6651	Pathologie systémique 1	3.0			

**Bloc 70C**

Choix - 9 crédits.

Parmi les cours suivants ou tout autre cours approuvé par le responsable du programme.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MMV 6611	Problèmes en sciences biomédicales 2	3.0	PTM 6657	Pathologie systémique 3	3.0
PAA 6616	Problèmes en sciences biomédicales 1	3.0	PTM 6659	Lésions tumorales des animaux	3.0
PTM 6601	Statistiques appliquées vétérinaires	3.0	PTM 6674	Épidémiologie 1	3.0J
PTM 6602	Toxicopathologie	3.0	PTM 6675	Épidémiologie 2	3.0
PTM 6650	Pathobiologie	3.0	PTM 6682	Pathologie systémique 4	3.0
PTM 6651	Pathologie systémique 1	3.0	PTM 6683	Pathologie systémique 5	3.0
PTM 6652	Pathologie systémique 2	3.0			

**Bloc 70D Stages 1**

Option - 54 crédits.

Maximum cinq cours pour chacun des sigles suivants.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PTM 6678A	Stage : pathologie 1	3.0	PTM 6680A	Stage : pathologie 3	3.0
PTM 6678B	Stage : pathologie 1	3.0	PTM 6680B	Stage : pathologie 3	3.0
PTM 6678C	Stage : pathologie 1	3.0	PTM 6680C	Stage : pathologie 3	3.0
PTM 6678D	Stage : pathologie 1	3.0	PTM 6680D	Stage : pathologie 3	3.0
PTM 6678E	Stage : pathologie 1	3.0	PTM 6680E	Stage : pathologie 3	3.0
PTM 6679A	Stage : pathologie 2	3.0	PTM 6681A	Stage : pathologie 4	3.0
PTM 6679B	Stage : pathologie 2	3.0	PTM 6681B	Stage : pathologie 4	3.0
PTM 6679C	Stage : pathologie 2	3.0	PTM 6681C	Stage : pathologie 4	3.0
PTM 6679D	Stage : pathologie 2	3.0	PTM 6681D	Stage : pathologie 4	3.0
PTM 6679E	Stage : pathologie 2	3.0	PTM 6681E	Stage : pathologie 4	3.0
PTM 6679F	Stage : pathologie 2	3.0	PTM 6681F	Stage : pathologie 4	3.0

**Bloc 70E Stages 2**

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PTM 6678A	Stage : pathologie 1	3.0	PTM 6690A	Stage : laboratoire médical 1	3.0
PTM 6678B	Stage : pathologie 1	3.0	PTM 6690B	Stage : laboratoire médical 1	3.0
PTM 6678C	Stage : pathologie 1	3.0	PTM 6690C	Stage : laboratoire médical 1	3.0
PTM 6678D	Stage : pathologie 1	3.0	PTM 6690D	Stage : laboratoire médical 1	3.0
PTM 6678E	Stage : pathologie 1	3.0	PTM 6690E	Stage : laboratoire médical 1	3.0

**Bloc 70F Recherche**

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MMV 6630A	Recherche clinique	3.0	MMV 6630D	Recherche clinique	3.0
MMV 6630B	Recherche clinique	3.0	MMV 6630E	Recherche clinique	3.0
MMV 6630C	Recherche clinique	3.0			

## Aperçu des expertises de recherche

### Axes de recherche

- Santé publique
- Épidémiologie des zoonoses
- Faune et environnement
- Microbiologie et infectiologie
- Pharmacologie
- Reproduction
- Salubrité alimentaire
- Sciences cliniques

### Unités de recherche

- Groupe de recherche en épidémiologie des zoonoses et santé publique (GREZOSP)
- Centre québécois sur la santé des animaux sauvages (CQSAS)
- Groupe de recherche et d'enseignement en sécurité alimentaire (GRESA)
- Centre de recherche en reproduction animale (CRRRA)
- Centre de recherche en infectiologie porcine (CRI)
- Centre de recherche avicole (CRA) – Unité expérimentale
- Chaire de recherche du Canada en biologie moléculaire ovarienne et génomique fonctionnelle
- Chaire de recherche du Canada en clonage et biotechnologie de l'embryon
- Chaire de recherche du Canada sur les maladies animales d'origine bactérienne
- Chaire en recherche avicole
- Chaire de recherche en salubrité des viandes
- Groupe de recherche sur les maladies infectieuses du porc (GREMIP)
- Groupe de recherche en médecine équine du Québec (GREMEQ)
- Groupe de recherche en pharmacologie animale du Québec (GREPAQ)
- Groupe de recherche sur les animaux de compagnie (GRAC)
- Groupe de recherche et développement en gestion informatisée de la santé animale (DSA R&D)
- Groupe vétérinaire en thérapie génique (GVTG)
- Laboratoire de référence pour Escherichia coli (EcL)
- Plateforme agroenvironnementale (plateforme REPA)
- Réseau canadien de recherche sur la mammite bovine
- Réseau d'intervenants en santé ovine et caprine
- Réseau québécois en reproduction (RQR)

En savoir plus : <http://www.medvet.umontreal.ca/RetD/UnitesRecherche.html>

## Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations.

## Répertoire des thèses et mémoires

## Actualités sur la recherche